



Société Amicale pour la Bicyclette en Normandie
2 rue du Réservoir 76000 Rouen - 02 35 07 34 34
www.fubicy.org/rouensabine

Rouen, le 16 octobre 2011

Monsieur le président de la CREA
Madame le maire de Rouen
Monsieur le maire de Petit-Quevilly
Monsieur le maire de Sotteville les Rouen

objet : avenue des Canadiens
axe nord-sud

Monsieur le président
Madame et Messieurs les maires

Le projet d'aménagement de l'axe nord-sud pour la ligne n°7, dont l'enquête publique vient de se terminer, présente des avancées significatives pour les transports en commun. Il comporte également des dispositions pour les circulations cyclistes, avec néanmoins des insuffisances que nous avons signalées au commissaire-enquêteur.

Nous souhaitons attirer votre attention sur un autre point important qui n'était pas dans le projet présenté mais qui concerne néanmoins la cohérence de l'itinéraire nord-sud.

En effet il nous semble particulièrement regrettable que cette étude n'ait pas pris en considération l'avenue des Canadiens dont la situation est préoccupante quant à la sécurité des usagers.

Entre la place des martyrs de la résistance et le rond-point des bruyères, cette avenue s'avère tout particulièrement dangereuse pour les cyclistes : chaussée bombée et en mauvais état, éclairage insuffisant.

Ce tronçon ne dispose d'aucun aménagement cyclable et sera le seul dans ce cas sur l'axe nord-sud sur la rive gauche. L'avenue des martyrs de la résistance, d'une part, et l'avenue des Canadiens au-delà du rond-point des bruyères, d'autre part, comportent soit des bandes cyclables soit des pistes cyclables.

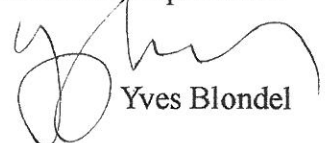
Cette absence de continuité de l'itinéraire cyclable n'est pas acceptable, d'autant plus que la largeur de l'emprise publique est largement suffisante pour y prévoir un aménagement cyclable.

Nous rappelons enfin que cet itinéraire figure au plan agglomération-vélo et au plan de déplacements urbains depuis 2000 !

Compte tenu de ces considérations nous vous demandons donc qu'un tel aménagement soit étudié et réalisé sans plus tarder dans le cadre général de la requalification de l'axe nord-sud.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le président, Madame et Messieurs les maires, l'expression de notre considération distinguée.

Pour SABINE AGGLO, le président



Yves Blondel